

agenda

Dimanche 17 décembre
**Marché du terroir
et de l'artisanat**



Dimanche 17 décembre
**Père Noël
à la salle polyvalente**



Dimanche 14 janvier
Loto de l'OCSM



MSE ACTUALITES est
rédigé et mis en page
par les élus de
la commission information
et communication



l'avenir.

Il nous faut nous déplacer pour des raisons personnelles et professionnelles tout en prenant en considération les enjeux de mobilité douce qui transforment nos villes et nos villages. Il nous faut repenser nos bâtiments publics ou privés pour qu'ils soient moins énergivores, revoir les solutions de chauffage, optimiser les consommations électriques.

Tout ceci est nécessaire, c'est même du bon sens, mais tout cela à un coût. Le développement durable ne doit pas être l'apanage des riches. Il faut partager les solutions, les rendre accessibles. J'ai la conviction profonde que ces enjeux sont avant tout des enjeux qui débutent à l'échelle très locale et que nous pouvons, ensemble, apprendre à changer nos habitudes.

L'intervention de la recyclerie sur notre territoire, l'accompagnement Moby pour les sorties d'école, la préservation des zones naturelles communales et celle des grands arbres du centre bourg sont autant d'initiatives de terrain que nous vous invitons régulièrement à rejoindre pour appréhender de façon pragmatique cette nécessaire transition écologique.

Il en sera ainsi pour les temps de concertation afin de définir les potentialités communales sur les énergies renouvelables. Tout autant pour le futur nom de la place, au centre de la nouvelle opération, que l'on souhaite être l'étendard de ces enjeux environnementaux et de nos engagements.

Cette conviction profonde se nourrit de l'idée que l'apprentissage de l'équilibre n'est possible que collectivement. La participation des habitants est essentielle à une démocratie vivace et il est de la responsabilité des élus de proposer que le débat ait lieu localement et au-delà. C'est une des conditions pour éviter que les citoyens ne s'éloignent imperceptiblement de la chose publique et ne s'en désapproprient. Il nous faut être en capacité d'intégrer l'avis de nos habitants tout en ne succombant pas au populisme. Si on n'y prend pas garde, cette désappropriation conduit à l'inacceptable.

L'inacceptable aujourd'hui c'est la succession des massacres de populations civiles, un peu partout dans le monde (Ukraine, Arménie, conflits en Afrique et au Moyen-Orient). Au nom de notre humanité commune, il y a des moments où toutes et tous, ensemble, indépendamment de nos appartenances ou opinions philosophiques, religieuses, syndicales, politiques ou autres, nous avons le devoir de trouver les moyens et les mots pour dire non à l'inacceptable.

Paul Valéry écrivait « Les guerres, ce sont des gens qui ne se connaissent pas et qui s'entre-tuent parce que d'autres gens qui se connaissent très bien ne parviennent pas à se mettre d'accord ». Nous avons besoin de paix dans le monde, une paix durable !

Cette période de fêtes de fin d'année doit porter l'idée majeure d'une trêve mais également l'idée de se projeter pour que chacun trouve sa place en qualité de citoyen du monde.

Le Maire,
Alain Boucher



Repas des aînés



Comme chaque année, les aînés étaient très heureux de se retrouver le dimanche 5 novembre pour le repas annuel.

Les plats proposés par « le Saint Géran » et le dessert de notre boulanger « L'atelier du pain » ont ravi les papilles des convives. Mme Christiane RÉMY et M. Bernard GOUJON, doyenne et doyen de l'assemblée ont été honorés ainsi que M. et Mme POREBSKI pour leurs 50 ans de mariage.

Le groupe « Les années Vinyles » a accompagné ce moment de leurs mélodies avec une chanteuse à la voix exceptionnelle. Tony Lymer, le transformiste, a contribué à apporter à cette journée un air de fête en mettant des paillettes dans le regard de chacun.

Rendez-vous l'année prochaine pour revivre cette ambiance chaleureuse.



Cette année, nous avons, pour la première fois, sollicité notre fleuriste locale « Muscari » pour la décoration.

Attentive à nos demandes, Léa Clavier a su apporter une touche florale et aérienne aux tables du repas.

Le lendemain de la fête, les compositions ont été déposées sur les tombes d'anciens élus en remerciement de leur engagement pour la commune.





La vie de la commune



“ Ne jamais oublier, garder en mémoire. ”

C'est, accompagné de membres du conseil municipal des jeunes, que Monsieur le Maire a déposé les gerbes au monument aux morts, en cette journée de commémoration du 11 novembre, pour tous les morts pour la France.

Les jeunes sapeurs pompiers, la gendarmerie des casernes de Liancourt et des représentants du corps des sapeurs pompiers de Nogent sur Oise étaient également présents lors de ce défilé, au son de La Musicale.

Comme chaque année, les enfants ont placé un drapeau tricolore sur les tombes des soldats monchysois, décédés pour la patrie.

L'occasion pour tous d'espérer le retour de la paix dans le monde.



Nuit



Dimanche 19 novembre, la compagnie d'Objet Direct a posé ses valises à la salle polyvalente.

Dans le cadre du festival « Tiot Loupiot », organisé par Droit de Cité (association dont la commune est adhérente), ce spectacle gratuit a réuni petits et grands pour un voyage poétique au pays des songes.

Après cette traversée nocturne, peuplée de dragons assoupis et de pièges à cauchemars, chaque spectateur a pu repartir avec un mot-songe à glisser sous l'oreiller.





Cross Ecole Eugène Cauchois



Le jeudi 23 novembre, les élèves des Classes Olympiques de Monchy St Eloi et de Villers St Paul se sont retrouvés sur le stade de Monchy.

Après un entraînement à la course d'endurance en EPS, les 282 jeunes athlètes du CE2 au CM2 se sont affrontés sur 4 courses : une course CE2 de 800m, une course CM de 1200m, une course experts CM de 1500m et un relais mixte.



L'implication des élèves, des enseignants et de nombreux parents a permis l'organisation de ce 2ème cross des 4 écoles de Monchy St Eloi et de Villers St Paul dans les meilleures conditions.

Une qualification pour les Jeux de Paris 2024 n'est pas très loin pour ces jeunes champions !



La Recyclerie



L'équipe de la Recyclerie était présente samedi 25 novembre sur la commune. Avant d'emporter pour leur boutique les livres et albums suite au « désherbage*», une vente était organisée à la bibliothèque.

L'occasion d'échanger également sur le réemploi, la seconde vie des objets qu'ils collectent régulièrement. Un camion était également sur le parking pour récupérer vêtements, jouets, vaisselle Ce dernier était plein à la fin de la journée: 220 kg collectés.

Merci à Mélanie et son équipe pour leur présence.



A l'avenir, faites un geste solidaire en leur donnant vos vieux objets, c'est une solution pour la prévention des déchets et une aide pour la réinsertion à l'emploi.

N'hésitez pas à pousser la porte de la recyclerie, des pépites vous y attendent et à petits prix.

Sud Oise Recyclerie
ZA du marais sec
Rue du pont de la Brèche
60870 Villers Saint Paul
03.60.46.80.08

www.sorecyclerie.fr

* Le désherbage consiste à retirer des rayonnages d'une bibliothèque les documents qui ne peuvent plus être proposés au public.



La vie de la commune



Les Hérissons



Le multi-accueil « les hérissons » est un établissement d'accueil du jeune enfant qui a ouvert ses portes en 2010 sur la commune de Laigneville ; il accueille des enfants Laignevillois et Monchyssois.

Seuls les habitants de ces deux communes peuvent bénéficier d'un accueil régulier à l'issue d'une commission. Les prochains dossiers seront examinés en mars 2024.

La structure propose également un accueil occasionnel (16h/ semaine sans contrat et selon les disponibilités).



L'objectif de cette structure est de répondre le plus possible aux besoins de chaque famille en respectant les normes de sécurité et d'encadrement.

Les enfants âgés de 3 mois à 4 ans (non scolarisés) sont accueillis par une équipe de professionnelles formées pour garantir leur éveil et leur épanouissement dans les meilleures conditions possibles.



Pour tout renseignement concernant les inscriptions au multi-accueil, vous pouvez contacter la directrice : Mme SAUVAL Carine au 03 44 31 16 40 / siam.laigneville@orange.fr



Père Noël



Les lutins du Père Noël sont venus installer sa boîte aux lettres face aux commerçants.

Tu peux désormais prendre ton plus joli papier et ton stylo pour lui envoyer ta liste de cadeaux.

Il se fera un plaisir de répondre à ton courrier mais n'oublie pas de bien écrire ton nom et ton adresse.



Pour rappel, il sera présent le 17 décembre après-midi lors du marché du terroir et de l'artisanat, à la salle polyvalente.

Comme il se fait vieux, tu pourras lui rappeler ce que tu souhaiterais découvrir sous le sapin le matin de Noël.



La vie de la commune



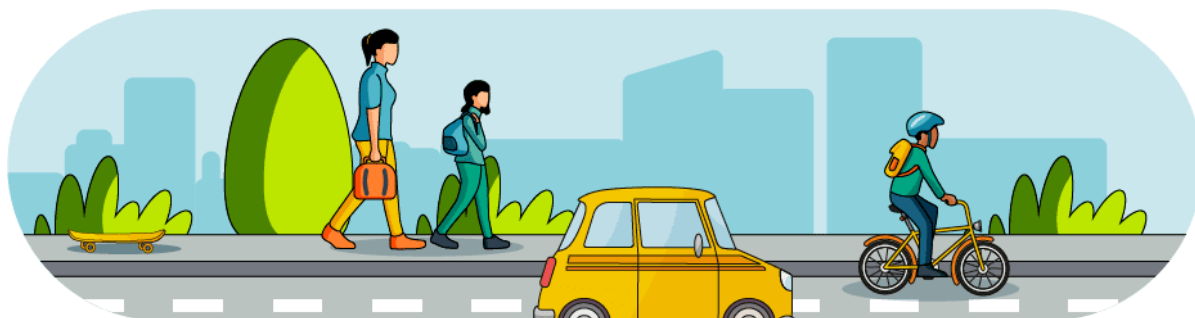
MOBY



Lundi 18 décembre, la rue Cauchois sera, à nouveau, fermée à la circulation aux horaires d'entrée et de sortie de l'école élémentaire.

Toute participation pour assurer la sécurité de ce dispositif est la bienvenue.
Merci de prendre contact en mairie, si vous souhaitez nous rejoindre.

Les enfants comptent sur vous !



Concertation sur les énergies renouvelables



La France s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Pour relever ce défi, elle s'appuie sur deux leviers essentiels :

- Réduction drastique des consommations d'énergie (objectifs de sobriété et efficacité par rapport à 2012) : - 20 % d'ici 2030 et - 50 % d'ici à 2050.
- Développement massif des énergies décarbonées (nucléaire et renouvelables) : Atteindre plus de 33 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'ici 2030 (19 % en 2021) dont 40 % pour l'électricité, 38 % pour la chaleur consommée (24 % en 2021), 15 % pour le carburant et 10 % pour le gaz.

Aussi, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ENR), adoptée par le Parlement et promulguée le 10 mars 2023, fait de la planification territoriale une priorité. Elle prévoit notamment que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des zones d'accélération favorables à l'accueil de projets d'énergies renouvelables (le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien terrestre, le biogaz, la géothermie, etc).

Aussi, la commune de Monchy Saint-Eloi va délibérer prochainement sur les modalités de concertation de la population.

Une publication officielle sera ensuite effectuée selon les modalités fixées par le Conseil Municipal.

A l'issue de cette concertation, le conseil municipal délibèrera début 2024 sur l'identification de ces zones puis les communiquera aux services de l'Etat via la communauté de communes – la Vallée Dorée.



Centre Bourg



Depuis plusieurs années, la volonté politique des élus de Monchy est de conserver et préserver la nature environnante de la commune. L'acquisition de plusieurs hectares de bois et forêts ou encore l'entretien et la remise en état de sites naturels ont contribué à cette intention.

Cette démarche se poursuit et s'inscrit dans le projet Centre Bourg : l'aménagement prévu met la nature au cœur de la commune. En effet, les travaux vont permettre de préserver les espaces verts existants tels que les grands arbres, d'en générer de nouveaux avec la plantation de nouvelles espèces (arbres, buissons, fleurs) et la création d'une esplanade enherbée.

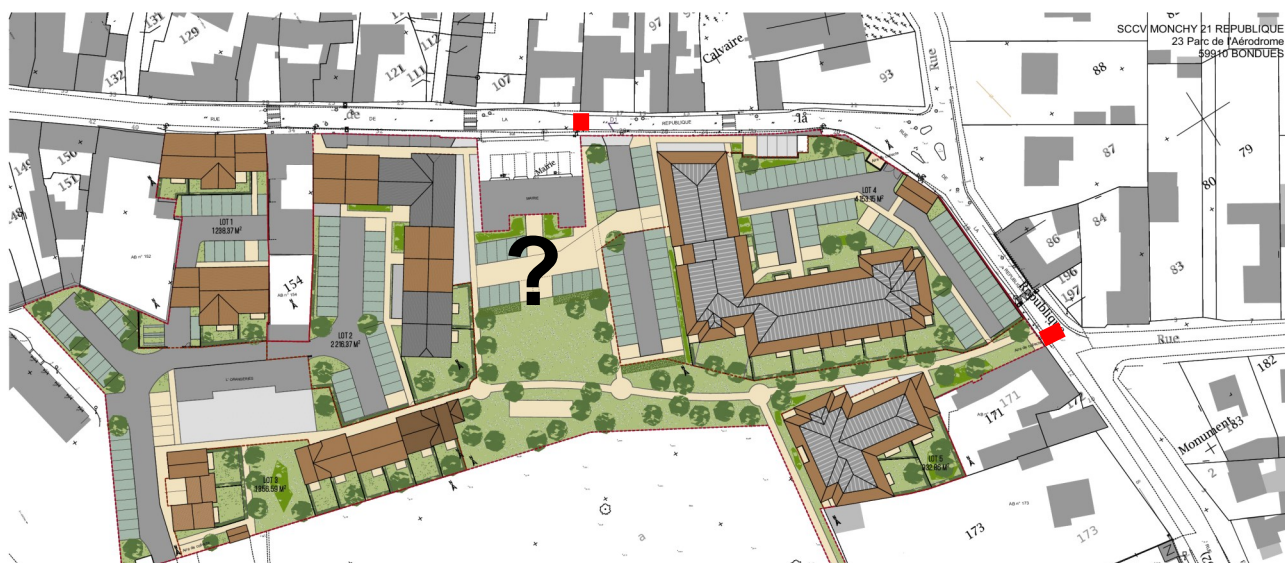
Continuer à faire de Monchy-Saint-Eloi, un lieu où il fait bon vivre pour tous est un choix affirmé de l'équipe municipale. Conscients des enjeux de la transition écologique et énergétique, les élus ont imaginé le nouveau centre-bourg comme résilient et répondant aux défis de demain : respecter la nature, repenser une partie de nos modes de vies, s'adapter aux changements climatiques. Faire de ce nouvel espace, cœur de bourg une fierté pour les monchysois.

La dénomination des différents lieux se doit de respecter ces valeurs. Ces dernières années, la municipalité a choisi de mettre en avant de grandes causes, des personnes remarquables dans l'appellation de divers lieux : place des droits de l'enfant, rue Léon Bonnat ...

Elle souhaite que les voiries du centre-bourg s'inscrivent dans cette dynamique.

Les noms retenus sont en lien avec les espèces d'oiseaux protégées très présentes sur le site du chantier et aux alentours. Affirmer la préservation des espaces naturels, le lien entre l'existant et le renouveau.

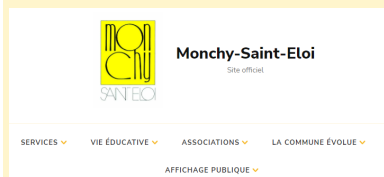
Aussi, pour la nouvelle place face à la mairie, le choix du nom reste à déterminer. Le désir des élus est de trouver un nom en lien avec ces divers enjeux de société. Nous avons donc confiés le soin au Conseil Municipal des Jeunes de lancer une concertation pour écrire ensemble notre futur commun.



**ATTENTION
TRAVAUX**

En raison des travaux de raccordement du projet aux divers réseaux, la rue de la République sera fermée à la circulation du n°28 au n° 14 (entre les 2 traits rouges), du lundi 18 au vendredi 22 décembre 2023 de 9h15 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

**Rendez-vous
sur notre
nouveau site ...**



Le Facebook de la commune



Toute l'équipe
municipale et la
commission
communication
vous
souhaitent de
bonnes fêtes de
fin d'année



www.monchysainteloi.fr

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h à 18h
Mardi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Mercredi : 8h45 à 10h30 et de 16h à 18h
Jeudi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Vendredi : 16h à 18h

Renseignements et rendez-vous :

03 44 71 00 68

Courriel :

mairie.monchysainteloi@orange.fr

Notre site : www.monchysainteloi.fr

Page Facebook : Bien vivre à Monchy Saint Eloi

Monsieur le Maire assure une permanence sans rendez-vous en mairie tous les lundis de 16h00 à 18h00. (sauf pendant les vacances scolaires).

Recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense

Le recensement a lieu désormais dès l'âge de 16 ans. Les jeunes filles et les jeunes hommes de nationalité française doivent se présenter en mairie pour se faire recenser, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de

l'anniversaire.

Se munir :

- du livret de famille des parents,
- de la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,
- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera délivré une attestation de recensement qui devra être présentée lors de l'inscription à tous les examens et concours, y compris les permis de conduire.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte aux
horaires suivants :

Mercredi et Samedi :
9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 18h

**Fermeture du 24 décembre 2023 au
4 janvier 2024.**

Téléphone : 03 44 71 16 49

Courriel :

bib.monchysainteloi@orange.fr

Catalogue en ligne :

<http://monchy-saint-eloi-pom.c3rb.org>

État civil

Depuis janvier 2003, conformément à l'article 98 du code civil relatif au respect de la vie privée, les personnes souhaitant paraître dans cette rubrique doivent remplir en mairie une fiche «Accord pour publication d'acte d'état civil».

Voici les personnes pour lesquelles nous avons reçu une autorisation.

Il est né:

OULD FELLA Ali, le 16 octobre 2023.

Ils se sont mariés:

M. PLOUY Hervé et Mme MAUDET Claire, le 23 septembre 2023.

Il nous a quittés:

M. LIENARD Georges, le 7 novembre 2023.



www.monchysainteloi.fr

